

Demande d'autorisation environnementale portant sur la création de quatre nouveaux chais d'alcools sur la commune de Siecq

Compte-rendu de la première réunion publique du 17 avril 2026

(Article L.129-19-1 du code de l'environnement)

Etaient présents :

Maîtrise d'ouvrage (le porteur du projet) : M. Vincent PAINTURAUD et M. Eric GRAIZAUD

Maire de SIECQ : M. MATTIUZZO Antony Maire, Mme RABOTIN Christel Adjointe

Commissaire enquêteur : M. Robert DUMAS-CHAUMETTE

Déroulement de la réunion :

Ouverture de la réunion salle des fêtes de SIECQ à 18 h 00.

Fermeture de la réunion à 18h 30.

Aucun public.